

---

Comitato per la Edizione Nazionale delle Opere di

# FEDERIGO ENRIQUES

---

ENRIQUES, FEDERIGO

Rivista delle riviste. Revue de Métaphysique et de  
Morale, La Revue du mois, Revue scientifique, Giornale  
degli Economisti

Scientia VII (1910), pp. 451-454.



L'utilizzo di questo documento digitale è consentito liberamente per motivi di ricerca e studio. Non è consentito l'utilizzo dello stesso per motivi commerciali.

---

*Il presente testo è stato digitalizzato nell'ambito del progetto "Edizione nazionale delle opere di Federigo Enriques"*

*promosso dal  
Ministero per i Beni e le attività Culturali  
Area 4 – Area Archivi e Biblioteche  
Direzione Generale per i Beni Librari e gli Istituti Culturali*

# RIVISTA DELLE RIVISTE

**Revue de Métaphysique et de Morale.** (Septembre 1909). — L. LÉVY BRUHL, « L'orientation de la pensée philosophique de David Hume ». Le vrai mérite philosophique de Hume consiste dans l'analyse du principe de causalité. La connexion entre les données empiriques que nous concevons comme rapport nécessaire entre causes et effets, ne peut pas être donnée par l'expérience ni démontrée par un raisonnement à priori. Elle repose sur la propriété du sujet connaissant d'associer les impressions et les idées correspondantes par habitude. Hume ne saurait être considéré comme sceptique si ce n'est vis-à-vis de la métaphysique. [La juste pensée de l'auteur c'est que Hume doit être revendiqué comme le fondateur ou le précurseur du positivisme critique moderne].

HENRI DUFUMIER, « Les théories logico-métaphysiques de MM. Russel et G. E. Moore ». Il analyse la signification philosophique de la Logistique comme tendant à classifier et à isoler les formes les plus abstraites de la pensée. [A cette classification formaliste conçue d'un point de vue actuel, il faut opposer l'analyse psychologique des opérations logiques qui répond à une vue génétique de la pensée].<sup>1</sup>

(Novembre 1909). — É. DURKHEIM, « Sociologie religieuse et théorie de la connaissance ». C'est l'introduction d'un livre en préparation sur « Les formes élémentaires de la pensée et de la vie religieuse ». Toutes les religions répondent, quoique de façons différentes, à des conditions données de l'existence

(<sup>1</sup>) Cfr. F. ENRIQUES, *Les problèmes de la Science et la Logique*, Paris, Alcan, 1909.

Avant tout la psychologie moderne contredit la conception purement intellectualiste de la croyance: on ne peut pas contester que nos opinions sur la vérité ou la fausseté des choses ne tiennent en grande partie à l'attitude de notre esprit par rapport à des sentiments, à des passions etc., qui peuvent subir l'influence de pressions externes. Le pragmatisme pousse plus loin dans ce chemin apercevant partout dans la raison humaine l'expression déguisée de mobiles pratiques et réduisant le concept du vrai à celui de l'utile.

D'autre part, l'examen de cette question d'un point de vue sociologique, conforme à la philosophie positive de Comte, semble conduire également à la négation de la liberté de penser, en tant qu'elle pourrait s'opposer à l'organisation d'un pouvoir spirituel de la société nécessaire à l'ordre et au progrès. Mais l'école de Durkheim conteste les conclusions négatives que les comtiens de droite tirent sur ce point; s'inspirant à une conception historique et progressive de la société, elle pose la liberté de pensée comme une condition du progrès lui-même, dans notre civilisation occidentale du moins.

L'auteur conclut que l'emploi des méthodes positives dans cette question de la liberté de pensée n'apporte aucune solution, et qu'il fait plutôt paraître des difficultés. Ce n'est que lorsque la raison s'applique à la réalité donnée pour tâcher de l'ordonner selon ses propres exigences, qu'elle se sent obligée à introduire la justice, et avec la justice le respect de la personne humaine et le respect de la liberté de penser.

[La question que l'auteur a soulevée est en fait l'une des plus passionnantes à l'égard de notre société où l'intolérance n'a fait que s'atténuer et changer de forme, mais persiste encore dans le plus grand nombre des consciences et se manifeste dans le caractère personnel que prennent trop souvent les luttes d'idées. Nous croyons utile de mettre en évidence les points essentiels qui suivent:

1. L'intolérance est le corollaire d'un concept absolu de la vérité. Une vue supérieure, qui considère la vérité comme formation historique et conséquemment comme acquisition progressive et comme intégration d'opinions opposées, doit concilier la fermeté de sa propre croyance avec le respect de la croyance d'autrui;

2. La conception intellectualiste de la croyance dans la vérité ne doit pas être regardée comme l'expression d'un fait psychologique; tout le monde reconnaît l'influence des sentiments et des passions sur la formation des croyances humaines; mais le rationalisme demeure comme une règle à laquelle l'homme plus élevé veut soumettre sa pensée.

En ce sens-là, on peut dire, avec l'auteur, que la liberté de penser est un postulat de la raison; la circonstance qu'elle n'est pas donnée par les méthodes positives est commune à tous les principes moraux, qui n'expriment pas une constatation scientifique, mais une volonté déterminée en vue d'autres fins.

Nous croyons, du reste — avec Durkheim — que, pour ce qui concerne la liberté de penser, elle répond à une exigence fondamentale du progrès des sociétés civilisées].

(10 janvier 1910). — LECLERC DU SABLON, « Les plantes qui ont la fièvre ». Il existe chez les plantes un état pathologique correspondant à la fièvre chez l'homme et les animaux supérieurs, caractérisé par une augmentation de combustions respiratoires et par une dépense excessive des réserves. Les différences tiennent surtout à la plus grande variabilité des limites de température chez les plantes.

(10 février 1910). — JACQUES DUCLAUX, « Les lois de la Chimie ». Les lois chimiques (conservation de la masse, proportions définies et proportions multiples) ne servent pas pour établir des prévisions déterminées analogues à celles que l'on a dans la Physique. Les autres règles — qu'on nomme improprement des lois — fournissent une classification, mais ne sont pas de véritables instruments de recherche.

**Revue scientifique.** (1 janvier 1910). — JEAN BOUSSAC, « Du rôle de l'hypothèse en paléontologie stratigraphique ». La Paléontologie est forcée de remonter des faits bruts à leur coordination dans les faits scientifiques, moyennant un travail d'induction et d'hypothèse. Les hypothèses principales qui se reconstruisent dans cette élaboration de la science regardent: 1. la constatation de l'identité des espèces déduite de la ressemblance des restes fossiles; 2. la détermination des rapports phylétiques suivant les principes de *plus grande ressemblance* et de *succession continue*; 3. l'attribution d'une valeur stratigraphique à une espèce, impliquant l'hypothèse que celle-ci n'ait vécu que pendant une époque géologique déterminée; 4. le synchronisme des formes éteintes etc. Malgré le rôle important qu'y tient l'hypothèse, la paléontologie stratigraphique peut conduire à une certitude scientifique relative moyennant les critères généraux de cohérence des hypothèses et de leur large contrôle par rapport à toutes les données d'observation.

**Giornale degli Economisti** (Janvier 1910). — ALBERTO BENE-DICE, « La douzième réunion de l'Institut International de Statistique ». Il relate sur cette importante réunion qui a eu lieu à Paris l'année passée.

F. E.